2017 : Comprendre le dispositif CPF et accompagner les travailleurs handicapés dans son utilisation

Fiche technique

Secteurs
Social et Médico-social

Public
Personnel d'encadrement des Travailleurs Handicapés en ESAT ou Entreprises adaptées

Durée
1 journée

Organisme de formation
➲ OTOS 13 Formation

Date limite d'inscription
30/11/2017

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
Dép. 13
Le 13 septembre 2017
➲ **Groupe 2**
Dép. 84
Le 19 octobre 2017
➲ **Groupe 3**
Dép. 06
Le 7 novembre 2017
➲ **Groupe 4**
Dép. 83
Le 8 novembre 2017
➲ **Groupe 5**
Dép. 04/05
Le 21 novembre 2017

Interlocuteur Opco Santé

Ana-Maria CESUR
ana-maria.cesur@unifaf.fr
04 91 14 05 49

Interlocuteur OF

Claire BALLOTEAUD
otos@orange.fr
06 63 02 38 22

Contexte

Le compte personnel de formation (CPF), tout comme le conseil en évolution professionnelle (CEP), sont deux nouveaux droits issus de la dernière réforme du 5 mars 2014.

La volonté politique vise à placer le salarié d'EA au cœur de son parcours professionnel. Depuis l'entrée en vigueur du CPF, les Travailleurs Handicapés d'ESAT sont invités à l'ouvrir.

Le CPF permet de financer les demandes de formations suivantes :
- Accroître leur socle de connaissances ;
- Accéder au milieu ordinaire par l'intégration ou le détachement en milieu ordinaire ;
- Obtenir des diplômes complets ou partiels par la VAE ou la RSFC ;
- Les bilans de compétences.

Objectifs

Cette action doit permettre à chaque participant de :

- Connaître le dispositif réglementaire du CPF pour les Travailleurs Handicapés
- Savoir créer un CPF et le consulter
- Connaître les formations éligibles au dispositif
- Transmettre ces connaissances aux Travailleurs Handicapés de son établissement

Lors de la formation les participants sont invités à ouvrir leur compte CPF ou celui des usagers dont ils ont la charge. Pour cela, ils doivent se munir de leur numéro de sécurité sociale.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Le programme de formation se déroule sur une journée et alterne entre des moments de connaissances techniques :
- la formation par le CPF
- le cadre règlementaire du dispositif CPF
- les modalités de financement des formations
- l'ouverture du compte CPF
- la co-construction d'un parcours de formation